REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 6 juillet 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité, de la population et de la santé, du département du territoire et de la Ville de Genève

"De parc en parc": des micro-oasis de verdure pour se rafraîchir en ville durant les mois de juillet et août

Dès ce jour et jusqu'au 31 août 2021, "De parc en parc", le projet pilote de micro-oasis proposé par le canton et la Ville de Genève, offre aux personnes âgées cinq petits espaces de verdure pour flâner et se rafraîchir en ville durant l'été. Initié par la direction générale de la santé et mis en place avec la collaboration de la Ville de Genève, du service cantonal du développement durable et de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), le projet pilote "De parc en parc" met à disposition des seniors des environnements adaptés leur permettant de sortir de chez eux durant les périodes de fortes chaleurs. "De parc en parc" vise ainsi à protéger les personnes âgées de coups de chaleur tout en favorisant l'activité physique, le bien-être et le lien social, dont elles sont souvent privées lorsqu'elles restent isolées chez elles. Les cinq îlots de fraîcheur, aménagés pendant l'été 2021, leur sont prioritairement destinés, même si l'ensemble de la population peut également en profiter. L'opération sera reconduite chaque année et s'étendra à d'autres quartiers.

Les personnes âgées ont une capacité réduite d'adaptation à la chaleur, pouvant entraîner de graves problèmes de santé. Suivant ce postulat, le service de la médecin cantonale leur conseillait jusqu'alors de rester chez elles durant les épisodes de canicule. Si cette recommandation permettait d'éviter l'exposition aux fortes chaleurs, elle avait aussi l'inconvénient d'isoler socialement de nombreuses personnes, qui ne fréquentaient plus les lieux ombragés des parcs publics.

Un changement de paradigme en matière de promotion de la santé et prévention

Grâce aux îlots de fraîcheur, le projet pilote "De parc en parc" propose une nouvelle approche en matière de promotion de la santé et de prévention. Il modifie la relation des personnes âgées à l'espace public en offrant une alternative bénéfique à leur santé physique et psychique. "Ce dispositif estival est d'autant plus important que les périodes caniculaires seront plus longues et plus fréquentes dans les années à venir. Ce changement de modèle en matière de prévention des risques liés aux fortes chaleurs nous permet de répondre de manière plus adaptée aux besoins sanitaires et au bien-être de la population âgée de notre canton", souligne M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé de la santé.

La démarche s'inscrit dans la concrétisation du Concept cantonal de promotion de la santé et

de prévention 2030. Elle constitue aussi une des vingt actions immédiates identifiées par le Conseil administratif de la Ville de Genève dans le cadre de la stratégie climat municipale. Elle vient également compléter le plan canicule mis en place chaque année par la Ville de Genève en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans. “Il est essentiel pour ces personnes de se sentir soutenues et aidées en cas de canicule. Mais il est tout aussi important, pour une grande majorité d’entre elles, de continuer à participer à la vie sociale, à se rencontrer, à partager des moments chaleureux de convivialité. Nous en avons fait l’expérience durant la pandémie: les contacts humains sont absolument nécessaires à la santé globale des personnes, quel que soit leur âge”, souligne, pour sa part, Mme Christina Kitsos, conseillère administrative chargée de la cohésion sociale et de la solidarité en Ville de Genève.

Un projet pensé à l'échelle du piéton

Compte tenu de la capacité de mobilité réduite d’une partie de la population âgée, l’accès à un parc depuis le domicile est parfois difficile, voire dissuasif, en raison de la longueur du trajet. L’installation d’une oasis urbaine dans une rue conduisant à un parc permet d’offrir une halte-fraîcheur attrayante pour se reposer et poursuivre son chemin. Elle peut aussi constituer un but de sortie en soi. Mme Frédérique Perler, conseillère administrative de la Ville de Genève, précise: "Face au réchauffement climatique, des solutions innovantes doivent être imaginées et testées. La mise en place de micro-oasis offre un espace réfléchi et élaboré spécifiquement pour répondre aux besoins des aînées et aînés. Le suivi de ces installations permettra d'évaluer rapidement si celles-ci correspondent aux attentes de la population à la recherche de fraîcheur. L'espace public est un espace de vie et il m'importe qu'il soit adapté aux déplacements et aux besoins de toute la population, même en cas de fortes chaleurs. Ces micro-oasis permettent de s'arrêter, d'observer, de discuter et de respirer avant de poursuivre son chemin."

Des emplacements choisis en fonction des changements climatiques attendus

Les micro-oasis de verdure sont installées dans les quartiers des Pâquis, des Grottes, des Acacias et des Eaux-Vives jusqu'au 31 août. L’emplacement de chaque micro-oasis a été choisi sur la base d'une analyse climatique réalisée dans le cadre du Plan climat cantonal 2030 de deuxième génération, lequel a préalablement aidé à identifier les îlots de chaleur urbains. Cette analyse a ainsi permis d’optimiser l’emplacement des micro-oasis, en attendant le déploiement des plans d’arborisation et de végétalisation du canton et de la Ville. Selon M. Antonio Hodgers, conseiller d’Etat chargé du département du territoire: "Il faut conquérir chaque mètre carré pour rafraîchir la ville et s’assurer qu’elle n’exclue personne en cas de forte chaleur. En plus de son utilité, ce projet pilote offrira certainement des espaces poétiques au milieu de la ville ordinaire." Ce projet concrétise le Plan climat cantonal sous l’angle de la prévention et de la lutte contre les îlots de chaleur en milieu urbain (action 4.5) et de la promotion de la santé en période de forte chaleur (action 5.1).

Un projet en phase pilote

De courts entretiens auprès des utilisatrices et utilisateurs de ces nouveaux aménagements permettront de récolter les remarques et expériences subjectives qui permettront d'améliorer ce projet.

Par ailleurs, des relevés microclimatiques seront effectués afin d'apprécier objectivement l’impact local de ces micro-oasis sur le ressenti thermique des personnes. Ces mesures seront effectuées avec le microclimamètre, un outil innovant développé par le Laboratoire

énergie environnement et architecture (LEEA) de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) dans le cadre du projet CityFeel.

Avec ce projet, Genève emboîte le pas à d'autres grandes villes européennes telles que Paris ou Stockholm, qui multiplient les lieux de socialisation et les installations permettant de s'adapter aux changements climatiques.

Les partenaires du projet

Les services de l'Etat de Genève et de la Ville impliqués dans ce projet sont les suivants:

- Service du médecin cantonal - Département de la sécurité, de la population et de la santé
- Office cantonal de l'agriculture et de la nature - Département du territoire
- Service cantonal du développement durable - Département du territoire
- Service social - Ville de Genève
- Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité - Ville de Genève
- Service des espaces verts - Ville de Genève
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA

Voir aussi

- deparcenparc.ge.ch
- FAQ

Pour tout complément d'information :

- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Florence Forget, chargée d'information et communication, DSPS, T. 022 546 54 99*
- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Aline Bohlen, chargée de sensibilisation et d'information, DT, T. 022 546 61 08*
- *Mme Frédérique Perler, maire de Genève, par l'intermédiaire de Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle, T. 022 418 20 32*
- *Mme Christina Kitsos, conseillère administrative de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction chargée de la communication, T. 079 446 40 13*